

**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire****Comité permanent**
70^e réunionDistr. restreinte
31 août 2017
Français
Original : anglais et français**Sûreté et sécurité du personnel****Résumé**

Le présent document fait une mise à jour sur les mesures que le HCR a prises au plan sécuritaire depuis la soixante-septième réunion du Comité permanent en septembre 2016 pour accomplir son devoir de diligence vis-à-vis du personnel, surtout dans les lieux à haut risque. En particulier, il se focalise sur les activités d'atténuation des risques menées dans le cadre du plan d'action de l'Organisation intitulé « *Culture of security 2017-2019: an updated plan of action* » (Culture de sécurité 2017-2019 : Plan d'action à jour). Il décrit aussi l'engagement avec le système général de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS) qui sous-tend l'approche du HCR en matière de sûreté et de sécurité du personnel.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-2	3
II. Intervention dans des milieux difficiles au plan sécuritaire	3-9	3
III. Stratégie du HCR en matière de sécurité.....	10-21	4
A. Conseils et appui.....	11-13	4
B. Effectifs pour la sécurité	14	5
C. Gouvernance et contrôle	15-16	5
D. Liaison et partenariat	17-18	6
E. Formation.....	19-21	6
IV. Initiatives en cours	22-23	7

I. Introduction

1. Le HCR continue d'intervenir dans des milieux complexes et à haut risque pour assurer la protection et l'assistance aux personnes ayant été contraintes de fuir leurs maisons. Le caractère pressant des besoins humanitaires a contraint l'Organisation à déployer son personnel, non seulement à proximité, mais aussi souvent dans des zones de combat actif. L'accomplissement de son devoir de diligence vis-à-vis de son personnel pendant qu'il sauvegarde les droits d'autres personnes demeure un jeu d'équilibre délicat, mais important. Si le document se focalise sur la sûreté et la sécurité du personnel du HCR, il convient de relever que ses partenaires humanitaires et de développement, entre autres, font face à des risques similaires, lorsqu'ils viennent en aide aux populations vulnérables.

2. Avec l'augmentation de la portée et des moyens d'action de divers groupes armés non étatiques ainsi que les changements intervenus au niveau des menaces internationales, le HCR revoit régulièrement ses procédures de sécurité à travers le monde. Malgré les efforts ainsi déployés, les travailleurs humanitaires, y compris le personnel du HCR, ont directement fait l'objet de violentes attaques dans certains pays ; dans d'autres, ils ont été coincés dans des attaques menées contre d'autres personnes. Le défi demeure particulièrement important pour les fonctionnaires du HCR recrutés sur le plan national, dont bon nombre jouent un rôle crucial dans l'exécution des programmes, malgré le fait qu'ils sont exposés à des risques accrus lors des conflits internes, en raison de leur appartenance ethnique, de leurs croyances religieuses ou d'autres critères. Comme faisant partie des éléments du devoir de diligence du HCR, le présent document énonce les stratégies, les politiques et les procédures qu'applique l'Organisation pour relever ces défis sécuritaires et d'autres défis.

II. Intervention dans des milieux difficiles au plan sécuritaire

3. L'Organisation continue à déployer des efforts concertés pour réduire les risques sécuritaires pour son personnel, notamment en mettant en place des mesures appropriées de gestion des risques. Les incidents au plan sécuritaire sont difficiles à prévenir, même si le HCR travaille souvent dans des zones de combat actif et y reste présent pendant de longues périodes. Ces facteurs, associés à l'accent que le HCR met sur les rapports, explique pourquoi son personnel a signalé plus de 270 cas d'attaque en 2016, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à 2015. En particulier, le nombre d'attaques graves signalées a augmenté de 10 %, passant de 30 en 2015 à 33 en 2016.

4. La réduction des risques coûte cher, en particulier dans les milieux exposés à des menaces complexes et multiples. Les coûts pour l'Organisation représentent environ 2,8 % de son budget total. Toutefois, la présence constante du HCR dans les pays comme l'Afghanistan, la République centrafricaine, l'Iraq, la Somalie, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne n'aurait pas été possible sans des mesures fortes d'atténuation. Ces mesures comprennent le renforcement adéquat des locaux et des véhicules blindés, en plus de procédures solides suivies par le personnel en matière de sécurité.

5. L'investissement dans des mesures de protection en Afghanistan a permis de réduire les risques pour le personnel du HCR dans un certain nombre d'occasions. Par exemple, une forte explosion, ayant eu lieu en juin 2017 près du bureau du HCR à Kaboul, n'a causé que des dégâts mineurs au bâtiment, sans qu'aucune blessure ne soit signalée concernant le personnel. Toutefois, la situation demeure instable et imprévisible comme l'a montré un autre grave incident survenu en juillet 2017 en Afghanistan, lorsqu'un chauffeur avait été capturé dans la province de Wardak par un groupe non étatique, et détenu pendant environ 48 heures avant d'être libéré.

6. Le contexte opérationnel en Somalie demeure instable, avec de fréquentes attaques perpétrées tout près des locaux des Nations Unies. Des attaques transfrontalières à partir de la Somalie ont également été menées près du camp de réfugiés de Dadaab au Kenya, des

embuscades étant souvent tendues à la police qui contribue à assurer la sécurité du personnel humanitaire. Ces circonstances présentent divers défis aux gouvernements et aux peuples kenyans et somaliens, ainsi qu'au HCR qui s'efforce d'étendre sa présence en Somalie pour contribuer à assurer les conditions d'un retour en sécurité des réfugiés.

7. Au Soudan, trois membres du personnel du HCR ont été pris en otage en novembre 2016 près d'El-Geneina au Darfour, et détenus pendant 23 jours avant que la négociation menée par le HCR et le gouvernement soudanais n'aboutisse à leur libération en toute sécurité. Par ailleurs, le Soudan du Sud demeure l'une des opérations les plus complexes, le conflit armé constituant une menace aux travailleurs humanitaires qui s'occupent de plus de 6 millions de personnes. Le personnel humanitaire est quotidiennement exposé à des risques sécuritaires et fait régulièrement face à des restrictions au niveau de leur déplacement et de l'exécution de programmes.

8. Le conflit dans certaines régions de la République centrafricaine continue à contraindre les gens à rechercher la sécurité dans d'autres villes et dans les États voisins. Son impact sur la sécurité du personnel a également été important. Les combats ayant récemment eu lieu à Zemio ont obligé le HCR à fermer à titre temporaire son bureau et à transférer le personnel indispensable à Bangui. En outre, quatre membres de son personnel et deux membres du personnel du Programme des Nations Unies pour le développement ont subi en juillet 2017 des menaces à l'arme à feu, lorsqu'un groupe d'hommes sont entrés de force dans les locaux de l'Organisation à Kaga Bandoro pour voler de l'argent et d'autres effets personnels. Diverses régions de la République démocratique du Congo connaissent actuellement des tensions politiques et des conflits armés. En juin 2017, les combats ont atteint Beni dans le Nord-Est du pays, ce qui a obligé les partenaires ONG du HCR à évacuer leur personnel.

9. Au Moyen-Orient, les travailleurs humanitaires sont exposés à des menaces directes et indirectes en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen. Le HCR a continué à fournir de l'assistance vitale aux populations affectées par des conflits, notamment celles exposées aux risques de famine, de maladie et de violence. À la suite d'actions militaires, des membres de groupes armés non étatiques se sont réfugiés dans divers endroits pour se réorganiser, s'entraîner et recruter. L'hypothèse que ces groupes attaquent les travailleurs humanitaires et d'autres cibles non armées demeure un réel sujet de préoccupation.

III. Stratégie du HCR en matière de sécurité

10. Face aux défis sécuritaires susmentionnés, le HCR travaille constamment pour améliorer ses politiques, ses procédures et ses capacités en matière de gestion des risques, afin d'être en mesure d'exécuter les programmes humanitaires indispensables pour les personnes relevant de sa compétence. Les efforts visant à renforcer davantage la sécurité du personnel sont menés par le Service de la sécurité sur le terrain qui fait partie de la Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement. Le plan d'action intitulé « *Culture of security 2017-2019: an updated plan of action* », conçu par cette Division, définit la stratégie et les objectifs de l'Organisation en matière de sécurité dans cinq principales catégories : i) conseils et appui ; ii) effectifs pour la sécurité ; iii) gouvernance et contrôle ; iv) liaison et partenariats ; et v) formation. L'acceptation communautaire et l'instauration d'un climat de confiance avec les populations affectées, y compris les communautés d'accueil, font partie intégrante de ce plan.

A. Conseils et appui

11. Les membres du personnel au niveau des entités du HCR au Siège et sur le terrain doivent comprendre le milieu dans lequel ils travaillent. En particulier, les conseils prodigués aux collègues sur le terrain sont tirés d'une analyse appropriée de la situation sécuritaire, et sont adaptés aux contextes opérationnels du HCR, y compris l'impact sur les personnes

relevant de sa compétence. Cette manière de procéder cadre avec les approches du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Au cas où il y aurait malheureusement une attaque, le HCR s'efforce de veiller à ce que le personnel reçoive comme il se doit des soins médicaux ainsi qu'un appui psychologique et administratif.

12. Le Service de la sécurité sur le terrain est chargé de fournir des conseils et de l'appui, notamment par le déploiement de conseillers pour la sécurité sur le terrain en vue d'analyser les risques et de proposer les mesures d'atténuation appropriées. Ces mesures comprennent le renfort en personnel pour soutenir les opérations d'urgence, l'évaluation des risques sécuritaires, le suivi pour veiller à ce que les recommandations soient exécutées et la fourniture des ressources financières et d'autres ressources pour faciliter ce processus en cas de besoin. En 2016, le Service de la sécurité sur le terrain a apporté de l'appui dans plus de 30 pays, surtout aux endroits où le niveau de risque était élevé ou très élevé.

13. Dans les régions où les risques d'explosion sont élevés, un ingénieur de structure examine les locaux du HCR pour déterminer si les mesures de protection en place concordent avec le niveau de la menace. L'Organisation a récemment mis au point un outil permettant aux non experts de procéder à une « évaluation initiale des explosions » pour déterminer s'il faut encore solliciter un ingénieur de structure, ce qui permet d'utiliser plus efficacement l'expertise de celui-ci. En outre, le HCR garde des stocks de matériaux indispensables de sécurité, pouvant rapidement être déployés pour améliorer l'atténuation des risques de base. Ces stocks comprennent des équipements de contrôle d'accès et de sécurité du périmètre, l'éclairage, des équipements de protection des individus, des films résistants aux chocs et des véhicules blindés, des systèmes de vidéosurveillance, des écrans acoustiques et des alarmes contre l'agression.

B. Effectifs pour la sécurité

14. Les fonctionnaires du HCR chargés de la sécurité coopèrent étroitement avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et d'autres partenaires en vue d'approches coordonnées à l'échelle du système. Toutefois, leurs compétences spécialisées, notamment leur aptitude à contribuer à la sécurité des personnes relevant de la compétence du HCR, sont indispensables pour assurer la capacité de l'Organisation à faire face aux difficultés. En plus des personnes dotées de compétences techniques de haut niveau, le HCR continue à recruter des professionnels de la sécurité ayant de solides capacités d'analyse, de bonnes aptitudes en matière de communication (souvent dans diverses langues) et une très bonne compréhension du mandat de l'Organisation en matière de protection. Le HCR dispose actuellement de 75 postes internationaux de sécurité et de près de 200 agents de sécurité recrutés au plan local. La plupart de ces postes ont vocation à soutenir le personnel dans des milieux opérationnels particulièrement difficiles. Un petit nombre de conseillers régionaux pour la sécurité sur le terrain intervient également à partir de centres régionaux pour soutenir les opérations dépourvues de personnel spécialisé pour la sécurité. Le Service de la sécurité sur le terrain au niveau du Siège gère ces effectifs et assure la capacité d'appoint si nécessaire.

C. Gouvernance et contrôle

15. Un contrôle approprié constitue un volet essentiel de la gestion de la sécurité. Le Comité directeur pour la sécurité, dirigé par les hauts responsables au Siège du HCR, demeure un mécanisme clé à cet égard. Il se réunit régulièrement pour examiner les activités de l'Organisation dans les régions à haut risque, les discussions récentes sur l'Afghanistan, l'Iraq, la Somalie et le Yémen ayant abouti à des mesures renforcées d'atténuation des risques et à la modification de la présence opérationnelle.

16. Le HCR demeure engagé à veiller à ce que les financements soient disponibles pour garantir les normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS), fixées pour chaque pays

par les Nations Unies, et renforcer les mesures de sécurité nécessaires dans les milieux à haut risque. Le Service de la sécurité sur le terrain contrôle ces activités pour l'Organisation. Il adresse régulièrement des rapports aux hauts responsables et apporte un appui direct aux opérations sur le terrain. Selon le rapport le plus récent, 415 des 421 bureaux, soit près de 99 %, respectent les normes MOSS, ce qui constitue l'un des taux de conformité les plus élevés aux Nations Unies. Les six autres bureaux, y compris ceux récemment créés pour répondre aux situations d'urgence, travaillent pour se conformer entièrement sans délai à ces normes.

D. Liaison et partenariat

17. Le HCR collabore activement avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et d'autres membres du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité en vue de mettre au point des politiques et des procédures pour le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, concernant notamment les normes minimales, la gestion des crises, les soins médicaux immédiats en cas d'attaque et les arrangements pour la conformité. Même s'il continue d'appliquer sa propre stratégie interne de sécurité routière conformément aux objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et au plan d'action global pour la sécurité routière, le HCR a contribué à la mise au point d'une stratégie à l'échelle des Nations Unies.

18. De plus, le HCR demeure un membre actif du Comité de surveillance de « Sauver des vies ensemble », ce qui traduit son engagement à impliquer les partenaires ONG dans la formation et les séances d'information sur la sécurité et d'autres activités sur le terrain. Il est également membre du Groupe directeur et de l'Équipe de coordination sur la criticité des programmes, qui définissent une méthode structurée d'évaluation des activités devant se poursuivre lorsque les risques sécuritaires sont élevés. En 2017, le HCR a mis au point des orientations internes sur la criticité des programmes afin d'assurer l'engagement des gestionnaires sur le terrain relatif à ce processus important.

E. Formation

19. Il est primordial de préparer le personnel à intervenir en sécurité dans des milieux difficiles. En termes de sécurité, l'Organisation met l'accent sur trois domaines généraux de formation : i) perfectionnement des gestionnaires ; ii) formation à la sécurité pour le personnel dédié ; et iii) formation adaptée à la sécurité pour des situations ou groupes spécifiques. Le programme phare du HCR, à savoir le « Programme d'apprentissage à la gestion de la sécurité », continue de fournir aux gestionnaires les connaissances et les aptitudes nécessaires pour gérer les problèmes sécuritaires de leur opération-pays. Dans certains cas, ce programme est renforcé par des exercices de gestion de la sécurité, adaptés aux situations spécifiques ou aux opérations-pays. Au cours des 18 derniers mois, près de 220 gestionnaires et membres du personnel ont participé à la formation par des exercices de gestion de la sécurité.

20. Conformément aux normes interorganisations convenues et aux exigences spécifiques au HCR, l'Organisation continue d'accorder la priorité au perfectionnement professionnel de ses agents de sécurité sur le terrain aux niveaux national et international. Par exemple, afin de mieux soutenir les gestionnaires dans la prise des décisions, elle a démarré en 2017 un cours de formation en ligne pour compléter un processus reconnu dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies comme permettant d'analyser les menaces.

21. Conscient des diverses menaces qui pèsent sur les femmes par rapport aux hommes, le HCR a récemment élaboré et mis en œuvre, en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM), un programme de « formation des formateurs » pour le personnel de sécurité féminin et les responsables chargés du bien-être du personnel. Il ne s'agit là que d'une des initiatives menées d'une manière générale par l'Organisation pour répondre aux menaces

liées au genre dans la gestion de la sécurité. Un plan de mise en œuvre est en cours de préparation pour former le personnel féminin sur le terrain à cette question.

IV. Initiatives en cours

22. En 2017, le HCR continuera à mettre à jour sa politique de gestion de la sécurité, compte tenu des développements au niveau interorganisations et des risques et types de menace. Il travaillera également à l'application d'une approche holistique du devoir de diligence à l'échelle de l'Organisation, conformément aux recommandations sur cette question de l'Équipe spéciale du Comité de haut niveau sur la gestion.

23. Le renforcement de la culture de la sécurité au HCR est une tâche devant être menée à l'échelle de l'Organisation avec diverses activités, y compris l'engagement constant des partenaires. Les actions décrites dans le présent document témoignent de l'engagement du HCR à assurer à son personnel le niveau le plus élevé de sûreté et de sécurité pendant qu'il s'efforce à préserver le bien-être des réfugiés et d'autres personnes relevant de sa compétence.
